Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 24 (1987)

Heft: 865

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dès le 2 juillet, La Semaine sportive passera au rythme hebdomadaire. On sait que la société du Sport Toto a décidé de retirer le demi - million de subventions annuelles qu'elle versait à son organe officiel. L'Association suisse de football continue à exiger de ses membres qu'ils s'abonnent au journal.

MEDIAS

Radio Eulach AG (Winterthour) est la première entreprise de radio locale à distribuer un dividende à ses actionnaires. Pour ce faire, elle a dû obtenir une autorisation de l'autorité de concession.

Le magazine branché Magma (du groupe Tages Anzeiger) cessera de paraître en juin. Le bon pour une coupe de champagne offert avec le numéro de mai n'aura pas suffi à faire mousser le tirage.

Le groupe Beat Curti vient de renouveller pour trois ans le contrat d'impression qui le lie à Ringier Print; l'hebdomadaire gratuit Züri Woche continuera donc à "rouler" sur les presses d'Adligenswil.

Témoignages d'ouvriers

Pour commémorer le cinquantenaire de la signature de la première convention collective de travail dans l'horlogerie, la Fédération des travailleurs de la métal-lurgie et de l'horlogerie (FTMH) vient de publier une petite brochure d'une soixantaine de pages(1) faite pour l'essentiel de vingt-deux entretiens avec des ouvrières et ouvriers qui ont vécu les

années vingt et trente. La FTMH m'a demandé d'aller recueillir leurs témoignages. Ces rencontres furent tout simplement passionnantes. En écoutant ces personnes parler de leur vie, de leurs soucis, de leurs préoccupations, de leurs espoirs, de leurs luttes, je crois avoir un peu compris ce qu'était la condition coursière à condition autritée. condition ouvrière à cette époque et pourquoi, en 1937, ils ont pour la plupart considéré que la signature de la convention était une victoire des travail-leurs. L'un d'eux utilise même le terme de "miracle".

Jusqu'alors, dans la plupart des corps de métier et des multiples branches qui composaient la mosaique horlogère, le patronat ne négociait pas: il décidait seul et imposait sa volonté. Pour lui, l'organisation syndicale n'existait pas. Il tolérait mal que des ouvriers soient syndiqués. Il avait souvent des mouchards qui le ren-seignaient sur les réunions syndicales, les personnes qui y participaient et ce

qui s'y disait!

Dans certaines régions ou entreprises, le fait d'être syndiqué était un "motif" de renvoi. Dans d'autres, "à condition de bien faire son travail, on n'avait pas d'ennuis". Presque partout, pourtant, on ne parlait pas du fait qu'on était syndiqué: "on gardait ça pour soi". Il n'y avait pas (ou plus) à proprement parler de répas (ou plus) à proprement parler de ré-pression anti-syndicale. Toutefois, il fallait être prudent et discret: "les murs ont des oreilles".

L'importance de la convention de 1937 ne s'apprécie pas seulement en fonction améliorations matérielles des apporte aux travailleurs (hausse des salaires pour au moins compenser les baisses intervenues durant les années de crise, de 1930 à 1936, et réintroduction d'une semaine de congés payés - en 1929, les salariés de l'horlogerie avaient eu pour la première fois une telle semaine de congé, mais elle avait ensuite été supprimée du fait de la crise...), mais aussi par le fait que la signature de ce texte par les représentants ouvriers équivaut à la reconnaissance du syndicat. La FOMH devient ainsi partenaire social; et les patrons, dans les entreprises, ne peuvent plus faire comme si l'organisation syndicale n'existait pas...

Cinquante ans plus tard, tout cela paraît tellement aller de soi qu'on a peine à imaginer qu'il ait pu en être autrement. Ce que des livres ont peut-être de la peine à nous restituer de cette époque, les paroles directes, simples, sans emphase, ni fioritures des ouvrières et ouvriers qui ont vécu ces années y parviennent à merveille.

Leur propos nous plongent dans un monde tout à la fois proche et déjà lointain. Proche, puisque ces personnes, aujourd'hui retraitées, sont encore là pour parler de leur jeunesse et des débuts de leur vie active. Mais déjà lointain, tant les situations matérielles, politiques et sociales appartiennent à un monde qui paraît désormais révolu.

Nos habitudes et nos comportements sont en effet aujourd'hui si différents de ceux qui existaient alors, qu'il nous est difficile de bien comprendre la signification et la portée de l'événement pour

ceux qui l'onf vécu.

Les conventions collectives de 1937, dans l'horlogerie au printemps, dans la métal-lurgie en été, – qu'il faut évidemment mettre en parallèle avec les autres événements politiques suisses et étrangers de l'époque – signalent une rupture dans notre histoire récente qui parachève sur le terrain social ce que la grève générale de 1918 avait obtenu sur le terrain politique, avec l'introduction du systèproportionnel pour l'élection du Conseil national.

Aujourd'hui, nos préoccupations vont vers la qualité de la vie, la lutte contre les pollutions, l'égalité des droits entre hommes et femmes, les nouvelles tech-

nologies.

Hier, les salariés étaient d'abord préoccupés par leur emploi qui était aussi mal payé qu'incertain, par leur carré de jardin qui leur fournissait les quelques fruits et légumes dont ils avaient besoin pour disposer d'une modeste nourri-ture, par le bois qu'ils allaient chercher en forêt pour pouvoir se chauffer en hiver...

Jean-Pierre Ghelfi

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. J.-P. Ghelfi est économiste, et député au Grand conseil neuchâtelois.

(1) Témoignages d'ouvriers, disponible auprès du se-crétariat central FTMH, Case 272, 3000 Berne 15.